**ASSIGNATION DEVANT LE**
**TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**

**L'AN DEUX MIL DIX-SEPT**
**ET LE**

**A LA DEMANDE DE :**
**Monsieur**

**<u>Ayant pour avocat :</u>**
**Maître .....**
Elisant domicile en son cabinet

**J'AI, HUISSIER DE JUSTICE SOUSSIGNE :**
**DONNE ASSIGNATION A :**

**La société .....**,
D'avoir à comparaître, pour les raisons ci-après exposées, devant le Tribunal de commerce de Paris, sis au 1, Quai de la Corse – 75004 - Paris

**A l'audience qui se tiendra le _____, salle _____ à _____**

**ET L'INFORME QUE :**
*La procédure*
*Les parties se défendent elles-mêmes ;*
*Elles ont la faculté de se faire assister ou représenter par toute personne de leur choix ;*
*Le représentant, s'il n'est avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial ;*
*Les pièces sur lesquelles la demande est fondée sont indiquées en fin d'acte ;*

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Monsieur ..... est créancier de la société ..... Après avoir tenté de recouvrer de façon amiable cette créance auprès de la société ....., Monsieur ..... a été contraint d'engager certaines voies d'exécution à l'encontre de son débiteur. Celles-ci sont cependant restées infructueuses.

Dès lors, comme il sera démontré, la société ..... présente les caractéristiques d'une société en cessation des paiements, n'étant pas en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

En sa qualité de créancier, Monsieur ..... n'a d'autre choix que de solliciter auprès du Tribunal de commerce de Paris l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société ..... Subsidiairement, si le redressement de la société s'avérait manifestement impossible, l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

## I. LES FAITS :

### A. Les relations entre la société ..... et Monsieur .....

La société ..... … exerce son activité dans les domaines de …. (**Pièce n°1**). Monsieur ..... fait état d'une créance certaine, liquide et exigible à l'encontre de la société (**Pièce n°2**).

### B. Les tentatives infructueuses de recouvrement

Avant d'introduire la présente procédure, Monsieur ..... a tenté de recouvrer de façon amiable les sommes dues par la société ....., auxquelles celle-ci a été condamnée en vertu du jugement rendu par .....

Par acte d'huissier du …, Monsieur ..... a fait procéder à des saisies sur les comptes et les biens de la société.

Ces actes se sont cependant révélés infructueux. Les numéros de comptes communiqués par Monsieur ..... à l'huissier de justice faisaient en effet apparaître des soldes négatifs. (**Pièce n°9**).

## II. LES DEMANDES :

### A. Sur l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société .....

Conformément aux articles L.631-5 et R.631-2 du Code de commerce, un créancier peut assigner son débiteur en redressement judiciaire à condition de démontrer la nature et le montant de sa créance (**1.**), ainsi que les faits permettant de caractériser l'état de cessation des paiements de ce débiteur (**2.**).

#### 1. Sur la créance détenue par Monsieur ..... à l'encontre de la société .....

Comme on l'a vu, Monsieur ..... détient une créance certaine, liquide et exigible à l'encontre de la société ..... en raison de la condamnation de cette dernière à lui payer la somme totale de ..... euros.

**Dès lors, conformément à l'article R.631-2 du Code de commerce, Monsieur ..... démontre bien la nature et le montant de sa créance, certaine, liquide et exigible, sur la société .....**

#### 2. Sur l'état de cessation des paiements de la société .....

Monsieur ..... a tenté, en vain, d'obtenir de manière forcée que la société ..... s'acquitte des sommes qu'elle lui doit.
Si l'exposé des tentatives de recouvrement n'est plus une condition requise pour la recevabilité d'une assignation en redressement judiciaire par un créancier, celle-ci permet de démontrer l'état de cessation des paiements dans lequel se trouve le débiteur.

**Dans la mesure où la société ..... ne s'est pas acquittée des sommes restant dues à Monsieur ..... et que le solde de ses comptes est négatif, cette société se trouve actuellement en état de cessation des paiements, celle-ci ne pouvant faire face à son passif exigible avec son actif disponible.**

**Dans ces circonstances, Monsieur ..... n'a d'autre choix que solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société ..... Subsidiairement, si le redressement judiciaire s'avérait manifestement impossible, il sera demandé au tribunal d'ordonner la liquidation judiciaire de la société.**

**PAR CES MOTIFS :**
*Vu les articles R.600-1, L.631-1 et L.631-5 du code de commerce,*

Il est demandé au tribunal de commerce de Paris de :

- **Déclarer** Monsieur ..... recevable et bien-fondé en l'ensemble de ses demandes, moyens et prétentions ;
- **Dire et juger** que Monsieur ..... justifie de la nature de sa créance et de son montant à l'égard de la société ..... ;
- **Dire et juger** que la société ..... est en état de cessation des paiements ;

En conséquence :

- **Prononcer** l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société .....
- **Statuer** ce que de droits sur les dépens.

**<u>LISTE DES PIECES :</u>**